



1. DEFINITIONS ET INTERPRETATION

Les présentes Conditions générales s'appliquent à toutes les ventes des Etudes produites et réalisées par le Fournisseur. En conséquence, la passation d'une commande par un Client emporte son adhésion sans réserve aux présentes Conditions générales, sauf conditions particulières consenties par écrit entre les Parties.

Les présentes Conditions générales sont considérées comme partie intégrante du Contrat souscrit par le Client et doivent s'appliquer à l'exclusion absolue de toutes autres Conditions générales.

Dans les présentes Conditions générales, les définitions suivantes s'appliqueront :

- « Bon de commande » signifie le bon de commande du Client concernant les Etudes à fournir conformément aux présentes Conditions générales et qui porte un numéro d'identification unique. Ce dernier sera indiqué sur toutes les factures que le Fournisseur adressera au Client pour le paiement des Etudes livrées ;
- « Client » signifie toute personne ou entité qui commande une ou des Etudes au Fournisseur ;
- « Conditions générales » signifie les présentes Conditions générales que le Client et le Fournisseur s'engagent à respecter. Toute modification des présentes Conditions générales s'appliquera uniquement aux commandes des Etudes passées après la date d'entrée en vigueur de ladite modification ;
- « Contrat » signifie l'ensemble des dispositions formant accord entre les Parties, incluant les Conditions générales;
- « Etudes » signifie toute étude effectuée par le Fournisseur sur commande du Client, comportant des indicateurs historiques (Etudes Ponctuelles) ou des indicateurs pour une période donnée, généralement trimestrielle (Etudes Périodiques)
- « Fournisseur » : signifie l'entité qui fournit les Etudes : la société Immostat ;
- « Livraison » signifie la livraison des Etudes à l'adresse indiquée sur le Bon de Commande pour la livraison ;
- « Parties » signifie l'ensemble des parties, soit le Client et le Fournisseur ;
- « Prix » signifie le montant dans la devise indiquée sur le Bon de Commande comme étant le prix des Etudes ;

2. CHAMP D'APPLICATION

Le Fournisseur fournira les Etudes en échange desquelles le Client paiera le Prix conformément aux présentes Conditions générales.

Le Client passera sa commande sur le site internet du Fournisseur : <http://www.immostat.com> et ou par e-mail à commande@immostat.com

Le Fournisseur s'engage à transmettre au Client les Etudes :

Ponctuelles à la date indiquée sur le Bon de commande et au plus tard 30 jours calendaires à compter de la date à laquelle il aura reçu le Bon de commande ;

Périodiques aux dates figurant sur le calendrier agréé avec le Client, sous réserve de tout retard technique dûment notifié au Client et qui ne saurait excéder 15 jours calendaires,.

Les Etudes ont un caractère strictement informatif et n'emportent aucun engagement ou obligation de la part du Fournisseur au profit du Client.

3. RESPONSABILITE

Si le Fournisseur fait ses meilleurs efforts pour assurer l'exactitude des informations que les Etudes contiennent, il ne peut cependant les garantir. Ainsi le Fournisseur décline toute responsabilité quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans les Etudes.

4. DISPOSITIONS FINANCIERES

Le Prix peut être révisé à tout moment, après information préalable du Client.

Les Prix sont fixés par le tarif en vigueur au jour de l'envoi par le Client du Bon de commande au Fournisseur. Ils s'entendent toujours Hors charges/ Hors Taxes.

Les factures sont payables dès réception par le Client sans escompte pour paiement anticipé. Le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception de la commande. A défaut, des pénalités de retard seront facturées à un taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité de la facture.

5. PROPRIETE INTELLECTUELLE - INCESSIBILITE

Le Fournisseur demeure seul titulaire des droits de propriété intellectuelle portant sur les Etudes, et ce pendant toute la durée de leur protection au titre du droit d'auteur. En aucun cas, la vente des Etudes n'entraîne la cession des droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, et plus généralement de tous les droits d'exploitation portant sur les Etudes.

Le Client s'engage en conséquence à ne jamais reproduire ou représenter et à ne jamais modifier les Etudes, sous peine de se rendre coupable d'actes de contrefaçon prévus et réprimés par l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle. Le Client ne pourra utiliser les Etudes qu'à des fins strictement personnelles et internes. L'exploitation des Etudes, même partielle, à d'autres fins est strictement interdite sans l'autorisation préalable et écrite du Fournisseur.

Le Client pourra, pour son usage propre, sauvegarder plusieurs copies des Etudes. Néanmoins, les Etudes ne pourront être sauvegardées sur un réseau et/ou sur un ordinateur accessible par d'autres utilisateurs ou sur tout autre format de système de distribution électronique sans l'accord préalable du Fournisseur.

Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait faire référence, utiliser, divulguer à un tiers ou reproduire tout ou partie des Etudes, il devra requérir l'autorisation préalable et écrite du Fournisseur et mentionner la source.

Le droit d'usage accordé au Client est non-exclusif et incessible.

Les images, textes, marques, représentations iconographiques et photographiques reproduits sur les Etudes ou utilisés en relation avec les Etudes sont protégés par des droits de propriété intellectuelle dont le Fournisseur est le seul titulaire. L'utilisation non autorisée par le Fournisseur de ces éléments par le Client constitue des actes de contrefaçon au sens du Code de la propriété intellectuelle.

A toutes fins utiles, il est rappelé que le présent Contrat a été négocié et conclu par chacune des Parties en considération de l'*intuitu personae* s'attachant à l'autre partie. En conséquence il ne pourra, sans l'accord de l'autre partie, faire l'objet d'une transmission à un tiers.

6. CONFIDENTIALITE

Chacune des Parties considérera comme strictement confidentiel toute information, document, y compris le présent Contrat et les rapports qui en sont issus, dont elle pourrait avoir connaissance durant l'exécution du présent Contrat.

La présente clause de confidentialité est applicable pendant la durée du présent Contrat et 2 ans après son expiration ou sa résiliation.

7. DUREE ET RESILIATION

Les clauses 5 et 6 resteront en vigueur après la Livraison des Etudes et le paiement du Prix.

Tout manquement par l'une ou l'autre des Parties aux obligations qu'elle a à sa charge au titre du présent Contrat entraînera, si bon semble au créancier de l'obligation inexécutée, la résiliation de plein droit du présent Contrat, 7 jours après mise en demeure d'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de toute demande de dommages et intérêts formulée par ledit créancier.

8. FORCE MAJEURE

Le Fournisseur ne sera pas responsable envers le Client si la Livraison est retardée ou empêchée dans des circonstances constituant un cas de force majeure au sens de la jurisprudence française. Dans ce cas, les Parties devront négocier en toute bonne foi dans la perspective de trouver un accord sur les modifications du Contrat qui en découleront.



9. DISPOSITIONS DIVERSES

Si, pour une raison quelconque, une clause du présent Contrat devenait illégale ou était déclarée nulle, l'illégalité ou la nullité de ladite clause n'entraînera pas celle des autres dispositions contractuelles, qui resteront pleinement exécutoires. Les Parties s'engagent alors à remplacer une telle clause par une autre clause valable et opposable, dont le contenu devra être aussi proche que possible de leur commune intention initiale.

Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord des Parties en ce qui concerne l'objet des présentes et annule et remplace tout accord antérieur, oral ou/et écrit.

Toute modification au présent Contrat nécessite la signature d'un avenant écrit.

10. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client autorise le Fournisseur à saisir sur un fichier informatique l'ensemble des informations contenues dans le présent Contrat ou dont elle a connaissance dans le cadre de l'exécution des présentes, étant entendu que le Client peut exercer son droit d'accès, de modification, de suppression et/ou de rectification des données le concernant dans les conditions de la loi du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et libertés ».

11. LOI APPLICABLE - COMPETENCE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou/et l'exécution du présent Contrat, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable. A défaut, compétence est attribuée aux Tribunaux de Paris, avec application du droit français.